

L'INTERVIEW



Le listage des opiacés l'été dernier, en particulier de la codéine, a été parfois critiqué en raison de la rapidité de cette décision. Il n'était plus possible d'attendre, selon vous ?

Je remercie les pharmaciens, malgré certains bruissements, car ils ont accepté ma décision rapide. Deux adolescents étaient morts depuis le début de l'année, et ces conduites se répandaient de plus en plus. Une nouvelle mort m'aurait été insupportable. C'était une pratique perçue comme non dangereuse par les adolescents parce que les produits étaient en vente libre dans les pharmacies, alors qu'il y avait un risque grave pour la santé. Nous avons donc fait en sorte que la prescription ne puisse être renouvelée qu'une fois par an; pour autant, je ne nie pas que cela ait abouti à certaines difficultés pour des patients qui en ont besoin au long cours. Dans un choix politique, il y a une balance bénéfice/risque; j'ai choisi de protéger en priorité les jeunes. J'espère que les patients le comprendront.